



art contemporain en bretagne

## KIT RESSOURCE

### Administrer une résidence

---

*Ce kit ressource fait suite à la session d'information « Administrer une résidence » du 30 juin 2022, animée par Élise Jouvancy, secrétaire générale de Arts en Résidence – Réseau National et proposée par a.c.b – art contemporain en Bretagne.*

*Il s'agit de prolonger la session avec des ressources spécifiques à la thématique. Ici, les éléments sont tirés du site de Arts en résidence – Réseau National.*

*Attention néanmoins, les données, obligations légales, déclaratives, etc sont jugées à temps T et sont susceptibles d'évoluer dans le temps.*

#### ● SITES RESSOURCES

- [Arts en résidence – Réseau National](#)

Arts en résidence - Réseau national est un réseau de structures de résidence et une plateforme de ressources qui permettent la mise en commun d'expériences, de compétences et de réflexions. Il a pour objet de mettre en réseau et de fédérer les résidences d'artistes, de commissaires, de critiques d'art, de collectifs, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts plastiques.

- [Padlet de Arts en résidence – Réseau National](#)

Repères et bonnes pratiques dans le cadre de l'accueil en résidence d'artistes-auteur-trices.

#### ● DÉTAILS DES OUTILS & DOCUMENTS RESSOURCES

- **FICHE :** [Administrer une résidence d'artiste : quelles questions à se poser ?](#) Arts en résidence – Réseau National et devenir.art, réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire, juin 2021

Fiche sur laquelle s'est appuyée la session d'information.

Cette fiche s'adresse aux structures organisatrices de résidences d'artistes-auteur-rices.

Elle offre des recommandations qui s'appliquent à différentes phases de l'organisation d'un projet de résidence dans le secteur des arts plastiques et visuels.

Elle présente les fondements de certaines « bonnes pratiques », et signale ce qui relève d'obligations légales.

Elle liste des questions à se poser, sans prétendre traiter de manière exhaustive tous les questionnements soulevés lors de l'organisation d'une résidence d'artiste-auteur-riche.

Ce document a été réalisé en juin 2021 dans le cadre d'une collaboration entre Arts en résidence - Réseau national et devenir.art, réseau des arts visuels en Centre- Val de Loire.

- **CHARTRE :** [charte déontologique de Arts en résidence – Réseau National](#)

Face aux multiples usages de la résidence, les structures fédérées au sein du réseau Arts en résidence ont souhaité rédiger ensemble une charte formulant les principes, les valeurs et les engagements autour desquels elles se retrouvent et/ou auxquels elles aspirent. Cette charte formule des engagements volontaires qui sont propres aux structures fédérées et



art contemporain en bretagne

n'engagent qu'elles. Elle constitue cependant un guide d'inspiration potentiel pour toute structure souhaitant mettre en place des résidences d'artistes-auteur·rices.

- **CONTRAT TYPE**

Élaboré à la demande des professionnels des arts visuels, le contrat de résidence a pour objectifs de servir de modèle et de devenir un outil de travail devant faciliter les échanges et encourager les bonnes pratiques. Ce contrat-type d'accueil d'artiste-auteur dans le cadre d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation a été élaboré par l'USOPAV, la FRAAP et le CIPAC - dont le réseau Arts en Résidence – Réseau national qui le recommandent conjointement. Il a été établi avec l'aide d'un avocat spécialisé. Ce contrat est également approuvé et recommandé par l'ADAGP et la SAIF.

Il est conforme à la circulaire ministérielle du 08/06/2016 sur les résidences.

- **Circulaire du Ministère de la Culture**

Circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences – Ministère de la Culture et de la Communication.

● **OBSERVATION**

- Rapport de la direction générale de la création artistique, mai 2019. "[La résidence d'artiste. Un outil inventif au service des politiques publiques](#)"